



- Inscriptions à l'école maternelle 1
- Cérémonie du 8 mai 1
- Budget 2008 1 à 3
- Compte-rendu des Conseils de janvier à avril 4 à 9
- Le coin des associations 9 à 10
- Pêle-mêle 10

Pour info :

La Mairie sera fermée les samedis 9 mai et 27 juin, et du 15 mai au 23 mai inclus

TROUVÉ un trousseau de clefs au cimetière

La vente de fleurs de l'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) le 28 mars dernier a rapporté 396,25 euros.

Nous remercions les personnes bénévoles ainsi que tous les généreux donateurs qui leur ont réservé un bon accueil.

Inscriptions à l'école maternelle intercommunale EJ LAPASSAT pour la rentrée 2009

Sont concernés les enfants triorais nés en 2005, 2006 ou 2007 et n'ayant encore jamais fréquenté l'école maternelle E.J Lapassat.

Modalités d'inscription :

- 1 Il faut vous rendre, avec le livret de famille, à la mairie de Triors où on vous délivrera un certificat d'inscription.
- 2 Il faut venir inscrire votre enfant à l'école muni de son carnet de santé (vérification du DT Polio) et du certificat d'inscription.

permanences d'inscription (salle de motricité de l'école maternelle)

Lundi 25 mai, vendredi 29 mai, mardi 2 juin, de 17h00 à 18h30

Cérémonie du 8 mai 45

La commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale se déroulera au monument aux morts de Triors

11 h 30

La cérémonie sera suivie du verre de l'amitié, à la salle des associations

Le budget

Qu'est ce que le budget municipal ?

Pour beaucoup, c'est un **ensemble** de rubriques aux noms barbares, un fascicule dont les pages sont noircies de chiffres imaginés par des techniciens et réservé à quelques initiés.

C'est bien sûr un exercice obligatoire, qu'il convient de rendre plus lisible et compréhensible de tous; **c'est l'objet de la présentation qui suit.**

Le budget comporte l'ensemble des recettes qui seront mobilisées pour financer les dépenses de l'année. D'une part, celles dites de « fonctionnement », nécessaires pour assurer des missions courantes relevant de la responsabilité de la commune (école, voirie, assainissement...) et celles dites « d'investissement », nécessaires à la réalisation des projets d'investissement.

Quels sont les temps forts du cycle budgétaire?

- DOB (Débat d'Orientation Budgétaire) : il est mis en place dans les 2 mois précédant le budget. Il consiste à déterminer les choix et marges de manœuvre pour l'année.
- BP (Budget Primitif) : il va formaliser les projets et fixer les dépenses et recettes de l'année.
- DM (Décisions Modificatives) : il s'agit de changements nécessaires (recettes ou dépenses) qui surviennent en cas d'éléments imprévus.
- CA (Compte Administratif) : il retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées au cours de l'exercice clos (généralement l'année précédente). Il permet de dégager le résultat qui sera repris au Budget de l'année suivante.

Comment s'est déroulée en chiffre notre gestion communale 2008 ?

Illustration à partir du COMPTE ADMINISTRATIF 2008

La section de fonctionnement

Elle regroupe essentiellement toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services communaux, c'est-à-dire les dépenses régulières (rémunération du personnel, travaux d'entretien...) et les charges financières liées aux intérêts de la dette communale.

La section de fonctionnement dispose de ressources définitives et régulières composées, pour l'essentiel, du produit de la fiscalité locale (impôts et taxes), des dotations reçues de l'État (essentiellement la Dotation Globale de Fonctionnement - DGF), de subventions reçues d'autres collectivités locales (intercommunalité).

NOS RESSOURCES DE 2008

IMPOTS LOCAUX			102 296 €	49.18%
DOTATIONS & AIDES	<i>CCPR</i>	10 288	85 992 €	41.35%
	<i>DEPARTEMENT</i>	6 094		
	<i>ETAT</i>	57 579		
	<i>CNASEA</i>	5 479		
	<i>CAF</i>	6 047		
	<i>MSA</i>	505		
PRODUITS de SERVICES	<i>CANTINE</i>	8 041	18 906 €	9.09%
	<i>GARDERIE</i>	3 902		
	<i>C des Fêtes</i>	1 633		
	<i>LOCATION immeuble</i>	1 740		
	<i>CONCESSIONS</i>	3 590		
EDF-TELECOM			713 €	0.34%
DIVERS			77 €	0.04%
TOTAL	RESSOURCES		207 984 €	100%

L'utilisation de ces RESSOURCES 2008

ENSEIGNEMENT	école primaire + maternelle	41 712 € *
ADMINISTRATION GENERALE	secrétariat, informatique, élections, communication	28 101 € *
FAMILLES	cantine + garderie	27 676 € *
BATIMENTS COMMUNAUX	entretien, assurances	12 627 € *
RENUMERATION (hors personnel)	indemnités élus, trésorier +charges	12 097 €
FINANCIER	intérêts des emprunts	12 015 €
INCENDIES-SECOURS-SECURITE	secours départementaux + sécurité routière	11 890 €
ENTRETIEN VOIRIE	entretien hors investissement	11 086 € *
CONTRIBUTION C C P R	Communauté de Communes du Pays de Romans	8 545 €
ACTION CULTURELLE	Associations Trioraises (soutien direct ou indirect)+Dons 430€	4 700 €
URBANISME	honoraires	4 107 €
FRAIS NON DECAISSES	amortissements + virt au CCAS 1000€	3 921 €
ACTION JEUNESSE	Anim 2 prox " Ados" + KALIWALI	2 813 €
IMPOTS LOCAUX	taxe foncière	149 €
TOTAL	DEPENSES	181 439 €
AUTOFINANCEMENT de l'année	excédent pour payer le capital des emprunts + investissements	26 545 €
TOTAL	DEPENSES+AUTOFINANCEMENT	207 984 €

(* = y compris charges de personnel communal, coûts d'entretien et énergies)

La section d'investissements 2008 de TRIORS

Elle retrace toutes les opérations affectant le patrimoine de la commune et son financement. Y figurent les dépenses d'investissement (acquisitions de terrains, constructions, travaux...) et le remboursement de la dette en capital.

Remboursement.emprunts " CAPITAL"	13 347	hors intérêts vus dans la section fonctionnement
construction du muret entrée sud du village	555	réalisé par notre employé communal
commissaire enquêteur	723	urbanisme
réalisation d'un colombarium au cimetière	5 556	10 places pour 2 urnes
travaux de voirie communale	16 736	
terrain multi-usages 1er tranche	9 721	
TOTAL DEPENSES	46 638	
FCTVA - ETAT	7 900	Récupération de la TVA (2 ans de décalage)
TLE taxe locale d'équipement	7 504	
Département	369	
amortissements	2 921	
virement de la section fonctionnement TRIORS	27 945	
TOTAL RECETTES	46 638	

Dans les budgets annexes, on peut souligner :

L'Assainissement « *station d'épuration créée en 1999* » avec un fonctionnement à hauteur de 7482 €. Les dépenses sont, pour partie, les dotations aux amortissements (5655 €), remboursement d'intérêt (1590 €) et, pour le reste (238 €), des frais de maintenance.

Le CCAS "centre communal d'action social", avec des dépenses de fonctionnement de 1738 € consacrées au repas de fin d'année de nos aînés triorais.

Les éléments du budget 2009 sont présentés dans le compte rendu du Conseil Municipal du 23 Mars.

Compte-rendu des Conseils Municipaux

SÉANCE DU 12 JANVIER 2009

Absents : néant

1 - Délibérations :

- Actualisation des statuts du SDED (Syndicat Départemental d'Énergie de la Drôme) : Il s'agit à l'avenir de mieux répondre aux attentes des Collectivités en matière d'efficacité et de diversification énergétique, en adéquation avec les objectifs du Grenelle de l'environnement. Le Syndicat propose l'instauration d'une compétence optionnelle dans le domaine de distribution de chaleur alimenté majoritairement par des énergies renouvelables, en particulier le bois. Par ailleurs, le SDED n'interviendrait plus sur les réseaux câblés, et limiterait le nombre de délégués d'une même collectivité à 10 membres.
- Achat de la licence IV appartenant à M. Bret-Bossan Jean-Pierre (ex restaurant REY).
Le Maire évoque la réglementation, notamment le fait qu'une ouverture minimum de 7 jours consécutifs pour les 3 ans est obligatoire, qu'une association ne peut disposer d'une licence IV, et qu'une personne référente de la licence IV suit une formation. Mme Marie-Claire Deleigne, au nom du Comité des Fêtes, suivra cette formation (850 €).
Le Maire propose que la licence serve formellement pendant la période légale minimale. Prix d'achat de la licence : 3 000 €. Cet investissement a pour but de maintenir une licence IV sur la commune de Triors. La vente de celle-ci à une personne ou entreprise non trioraise rendrait irrémédiable la perte de cette licence, et toute idée d'exploitation future à plus ou moins long terme d'un café, restaurant ou commerce.
- Extension du réseau BT EDF au poste Village et Levant Planchatel
Il s'agit notamment de permettre les constructions prévues dans la partie nord de la zone NAa, sous le lotissement Levant Planchatel. Coût total des travaux : 83.000 €, dont 15.446 € à la charge de la commune (18,6%), le reste étant à la charge du SDED.
- Rémunération de l'agent recenseur :
La commune se base sur la dotation de l'Etat, moins les charges patronales. Une prime de 100 euros est octroyée afin de compenser les frais de déplacement (cet emploi ayant nécessité des temps de formation).

Ces quatre délibérations sont adoptées à l'unanimité.

2 - Point sur les travaux des commissions communales :

- Voirie :

La commission va recenser les chemins ne disposant pas de noms. Des propositions lui seront faites.

- Travaux :

Le chauffage de l'appartement situé au-dessus de la Mairie a été changé.

- Urbanisme :

3 réunions de formation sont programmées pour les élus fin janvier, et début février concernant les nouveaux documents d'urbanisme (permis de construire, mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme...).

- SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire) :

Réunion mardi 13 janvier à la Préfecture pour négocier la DGE (Dotation Globale d'Équipement), en vue de la réalisation d'un bâtiment supplémentaire pour l'école maternelle. La décision de l'Etat (accord ou non sur le financement) n'interviendra pas avant le mois de mai.

- Sécurité place du village :

La rencontre prévue entre les élus, les délégués des parents d'élèves, le Directeur de l'école, s'est tenue le 18 décembre dernier, en présence d'un spécialiste de la sécurité routière. Chacun a pu faire part de ses idées d'aménagement, guidé en cela par les conseils de l'agent de la DDE. Ce dernier a tenu des propos rassurants en soulignant la qualité globale des travaux effectués il y a 5 ans dans le cadre de l'aménagement de la place du village. Afin de renforcer encore la sécurité tout en conservant l'esthétique des lieux, deux mesures sont envisagées, et seront soumises au vote du budget 2009 :

- la pose d'un « vibreur » sur la chaussée à l'entrée du village, afin de faire ralentir les quelques automobilistes que « l'idée de sécurité des piétons n'effleure guère » ;
- la pose de clous entre les plots, dans le but de rendre plus perceptible la séparation entre la route et le parvis devant l'école, de même que la pose de clous devant le pont, afin de visualiser la route.

Des devis ont été demandés.

3 - Questions diverses :

- Le problème d'écoulement des eaux pluviales au sud de chez Devidal/Drogue va être revu par le Maire et le 1^{er} adjoint.
- Une présentation du projet de "musée virtuel" de la Résistance est faite par Alain Coustaury. Il s'agit du prolongement du DVD réalisé il y a quelques années sur ce thème. L'idée est de centraliser sur un site internet toutes les données sur ce thème.

SÉANCE DU 9 FEVRIER 2009

Absent excusé : Pierre COLEON

1 - Délibérations :

- Subvention au Sou des Écoles pour le séjour de ski au Piroulet, à Vassieux-en-Vercors, du 9 au 12 mars. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, émet un avis favorable à cette demande de subvention pour un montant de 750 €.

Le budget global de ce projet est de 4.238 €. Son financement est le suivant : participation des familles à hauteur de 1.725€, subvention de 850 € du Sou des écoles, subvention de 750 € du Conseil Général, subvention de 750 € de la commune.

- Instauration du contrôle de la réalisation des clôtures par le biais d'une Déclaration Préalable.

Le Maire informe le Conseil Municipal que depuis l'entrée en vigueur de la réforme de l'application du droit des sols, les clôtures autres que celles nécessaires à l'activité agricole ou forestière et celles situées en secteur sauvegardé ou dans un secteur délimité par le Plan Local d'Urbanisme, ne sont pas soumises à autorisation.

Le Maire propose donc au Conseil Municipal de maintenir le contrôle des clôtures par le biais d'une déclaration préalable.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, émet un avis favorable à cette proposition.

2 - Point sur les travaux des commissions communales :

- Budget communal :

Le budget 2009 est en cours de chiffrage. Les éléments sont attendus : devis, dotations. Dans l'attente, le Maire porte à la connaissance des élus un scénario chiffré sur les investissements. Le prochain conseil sera consacré au débat d'orientation budgétaire.

- Urbanisme :

Le Conseil Municipal réfléchit sur l'opportunité d'un PLU (Plan Local d'Urbanisme). Le Conseil recherche les structures compétentes pour diriger cette réflexion.

- Travaux d'assainissement pour la future zone artisanale :

Les travaux sont en cours, une réunion de chantier se tient chaque lundi avec les élus chargés du dossier. La maîtrise d'ouvrage et le financement sont assurés par la CCPR (Communauté de Communes du pays de Romans).

- Voirie :

Les projets de travaux 2009 sont présentés par la commission. Pour rester dans l'enveloppe budgétaire, il conviendra de les hiérarchiser. Tous ne pourront être réalisés cette année.

- Terrain multi usages :

Les travaux de terrassement prennent du retard à cause des contraintes météorologiques.

Le coût estimatif du projet, par postes, est présenté. Les équipements petite enfance et le mobilier extérieur ont été commandés.

3 - Point sur les travaux des commissions du pays de Romans

Urbanisme : compte-rendu d'une réunion tenue à la Communauté de Communes du Pays de Romans par le Comité consultatif Aménagement du territoire

Une présentation des dernières données démographiques concernant le territoire de la CCPR a été faite auprès des élus à l'urbanisme de la Communauté de Communes. D'autres données seront communiquées en cours d'années par l'INSEE (pyramide des âges...). Ces données permettront de mieux anticiper les besoins futurs dans divers domaines (nombre de constructions...).

Au cours de cette réunion, une présentation d'Habitat Pays de Romans (HPR) a également été réalisée, de même que l'opération "coup de soleil" sur le territoire de la CCPR (financement de panneaux solaires pour les particuliers, renseignements sur le site internet de la CCPR).

- CCPR projet de territoire :

Réunion pour tous les conseillers municipaux des 20 communes de la CCPR, le samedi 7 mars. Il s'agira d'être une force de propositions en ce qui concerne les perspectives d'évolution de la CCPR, et de l'idée d'intercommunalité en général.

4 - Questions diverses :

Les élus ont pris connaissance de la pétition présentée par des parents d'élèves concernant le SMA (Service minimum d'accueil) le jour de grève des enseignants de l'école.

SÉANCE DU 10 MARS 2009

1 - Débat d'orientation budgétaire

Le Maire présente les grandes lignes du budget 2009, ainsi que les prévisions d'investissement 2009. Au fur et à mesure de la présentation, certains points font débat et seront soumis au vote au prochain CM.

2) Délibérations :

Proposition d'augmenter le taux pris en compte pour le calcul de la Taxe Locale d'Équipement (Taxe versée par chaque propriétaire effectuant des travaux de construction, de reconstruction, ou d'agrandissement). Ce taux passerait de 3% à 5%.

- Subvention à l'association AERD (Association pour l'Étude de la Résistance dans la Drôme) pour la création d'un site internet (musée virtuel) :

Le Maire rappelle que la somme de 50€ a été versée à cette association pour la création du DVDrom. Il propose de verser la même somme.

Délibération adoptée à l'unanimité.

- Augmentation du temps de travail de l'adjoint administratif :

Face à la masse de travail en forte croissance, le Maire propose que le temps de travail de la secrétaire de Mairie de la commune soit augmenté de 4 heures.

Délibération adoptée à l'unanimité.

- Tarif de la cantine :

Le prix du repas fixé par la Cafétéria "La Salamandre" augmente. Il est proposé, après débat, que la participation des familles passe pour chaque repas de 3,54 € à 3,56 € et que la participation de la commune passe de 0,31 € à 0,36 € par repas.

Délibération adoptée à l'unanimité.

- Remboursement des repas dans le cadre de la formation à l'UMIH pour la gestion de la licence IV. Le Maire propose que la commune prenne en charge les frais de repas de Mme Deleigne.

3) Point sur les travaux des commissions communales et intercommunales :

- Activité Anim 2 prox :

Le jeudi 12 mars, la subvention de chaque commune participant au dispositif sera entérinée. Les délégués de Triors demandent au Conseil Municipal de valider une augmentation de la participation de la commune. De 2,15 euros actuellement par habitant, la participation maximum de 3,5 euros est acceptée par 7 voix pour (1 voix contre, et 3 abstentions). Les élus demandent à ce qu'une attention plus grande soit portée à l'efficacité du dispositif. Les délégués précisent que cette action pourrait à terme devenir une compétence de la CCPR, et changer de dimension.

- Urbanisme :

Le remblaiement de la Combe, chemin des pionniers, par l'un des propriétaires de celle-ci est évoqué. Un risque de non écoulement des eaux pluviales devient réel, auquel s'ajoute un risque de dégradation de la route, récemment refaite. Un courrier sera donc adressé par le Maire afin que ces opérations soient arrêtées.

- Travaux :

La conformité des bâtiments publics de la commune a été contrôlée par le bureau de contrôle "Véritas". Quelques aménagements mineurs sont à prévoir.

4 - Questions diverses :

- La vente des fleurs au profit de l'ADMR sera effectuée bénévolement le 28 Mars.

SÉANCE DU 23 MARS 2008

Absents : néant

arrivée à 21 h 30, après les votes des budgets, de Guy Leydier

1 – Délibérations

Le compte administratif 2008 est adopté à l'unanimité.

Le budget d'assainissement 2008 est adopté à l'unanimité.

Le budget CCAS 2008 est adopté à l'unanimité.

Budget Prévisionnel 2009 :

- les taux d'imposition :

Le Maire propose une augmentation des taux d'imposition de 5%. Il s'agit de pouvoir boucler le budget provisionnel 2009. De plus, le Conseil Général module le niveau des subventions en fonction des taux d'imposition pratiqués par la commune).

Délibération, concernant les taux, adoptée à l'unanimité.

- prix horaire de la garderie :

Il passe de 1,25 euros de l'heure à 1,30 euros de l'heure.

- indemnités des élus :

La Loi impose aux communes d'indemniser les Maires et adjoints, selon la taille de la commune. Les indemnités des élus de Triors étant bien en dessous de la grande majorité de celles des élus des communes du secteur géographique et de la taille comparable, il est proposé une augmentation de celles-ci. Le Maire percevra ainsi une indemnité brute mensuelle de 525,35 euros par mois, l'indemnité de chacun des trois adjoints étant de 187,62 euros.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Budget Prévisionnel 2009 de fonctionnement : adopté à l'unanimité

Budget Prévisionnel 2009 d'investissement : adopté à l'unanimité

Budget Prévisionnel 2009 en ce qui concerne l'assainissement : adopté à l'unanimité

Budget Prévisionnel 2009 en ce qui concerne le CCAS : adopté à l'unanimité

Compte administratif 2008 :

Dépenses de fonctionnement : 181.438,53 euros

Recettes de fonctionnement : 300.690,51 euros

Dépenses d'investissement : 52.438,03 euros

Recettes d'investissement : 24.493,32 euros

Compte administratif assainissement 2008 :

Dépenses de fonctionnement : 7 482,38 euros

Recettes de fonctionnement : 30.608,51 euros

Dépenses d'investissement : 7 187,16 euros

Recettes d'investissement : 10 011,88 euros

Compte administratif CCAS 2008 :

Dépenses de fonctionnement : 1738,06 euros

Recettes de fonctionnement : 2313,42 euros

Budget Prévisionnel 2009 :

Dépenses et recettes de fonctionnement, équilibrées et avec l'excédent antérieur à 427.649 euros

Dépenses et recettes de d'investissement, équilibrées à 156.599 euros

Budget Prévisionnel assainissement 2009 :

Dépenses et recettes de fonctionnement, équilibrées et avec l'excédent antérieur à 37 126 euros

Dépenses et recettes de d'investissement, équilibrées et avec l'excédent antérieur à 8.479 euros

Budget Prévisionnel CCAS 2009 :

Dépenses et recettes de fonctionnement, équilibrées et avec l'excédent antérieur à 1980 euros

2) Point sur les travaux des commissions communales et intercommunales :

- **SIVOS Ecole maternelle de Châtillon-Saint-Jean :**

Les inscriptions pour la rentrée prochaine se dérouleront en mai.

Les enseignants et autres personnels de l'école (aides maternelles) étant tous en grève le 19 mars dernier, le service minimum n'a pas été, cette fois-ci, assuré (il l'avait été aussi à l'occasion de la précédente grève de janvier, 4 élèves avaient alors été gardés).

Le Maire, l'adjoint aux finances, et les délégués de Triors au SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire) ont pris rendez-vous avec son Président afin d'avoir d'autres éclairages sur les futures dépenses de fonctionnement et d'investissement de l'école maternelle.

- Activité Anim 2 prox :

Grâce à une subvention obtenue auprès du Conseil Général, la participation de Triors au dispositif ne devrait finalement pas augmenter en 2009 (2,15 euros par habitant), tout en bénéficiant d'un encadrement renforcé (3 animateurs, dont deux à temps plein).

- Ramassage des Ordures Ménagères :

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) sur Triors se révèle être la deuxième moins chère des communes de la CCPR. Elle est de 35,30 euros par an et par habitant. Ce bon résultat s'explique par le fait que le ramassage sur la commune est organisé par points de collectes (système préféré à celui du ramassage devant les habitations).

Néanmoins, cette taxe pourrait être moindre si le tri sélectif était pratiqué par tous.

Un réflexe à prendre donc, pour notre planète et notre porte monnaie. Réflexe d'autant plus facile à prendre que l'accès aux bennes de tri est aisé.

- Travaux :

Les travaux du terrain multi usages se poursuivent. Les premières plantations ont été faites. L'herbe a été semée. Les cages, panneaux, jeux, doivent arriver prochainement.

3 - Questions diverses :

L'association Les Multipattes fêtera ses 20 ans les 13 et 14 juin prochain sur Triors.

SÉANCE DU 27 AVRIL 2009

Absents : néant

1 - Délibérations

- Prêt avec préfinancement double révisabilité limitée du SDH

La commune garantit, à hauteur de 50%, l'emprunt de 82.000 euros destiné au financement de la construction de 9 logements locatifs, et devant être contracté par SDH auprès de la caisse des dépôts (procédure habituelle dans le cadre des montages financiers de construction de logements sociaux).

Délibération adoptée à l'unanimité.

- Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA) un bien soumis au Droit de Préemption Urbain (DPU)

Le Conseil Municipal décide de ne pas préempter une maison appartenant à Mme Rivail, située Le levant Planchatel. La propriétaire peut donc signer le contrat de vente avec l'acquéreur prévu.

Délibération adoptée à l'unanimité.

- Subvention à l'association « les multipattes ».

L'association fêtera ses 20 ans les 13 et 14 juin prochain sur Triors. A cette occasion, la présidente demande une participation de la commune. Le Maire propose le versement d'une subvention de 250 euros afin d'organiser un vin d'honneur destiné à environ 200 personnes.

Délibération adoptée à l'unanimité.

2) Point sur les travaux des commissions communales et intercommunales :

- Travaux :

. Route départementale D.507

Il est demandé à la DDE de curer le sable au fond du fossé.

. Construction des logements SDH

Une première réunion s'est tenue afin de définir le planning des travaux. SDH a commencé à entreposer du matériel.

. raccordement postal :

Il s'agit de définir les noms de toutes les voies et chemins du village. Certains noms ont été validés dès ce soir. D'autres le seront ultérieurement, en s'appuyant sur les propositions de personnes extérieures au Conseil Municipal et connaissant bien la commune.

. Cimetière : est évoqué l'aménagement du jardin du souvenir, à côté du columbarium, avec notamment l'achat d'un petit menhir destiné à recevoir les noms des personnes incinérées, et n'ayant pas acheté un emplacement déterminé au columbarium.

- Urbanisme :

. Une réunion avec le CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement) est prévue afin de définir les modalités d'une étude diagnostic sur le devenir de la commune en terme d'aménagement.
. Une visite du Château vieux s'est tenue, afin de réfléchir au devenir de ce magnifique bâtiment. Une première étude chiffrée doit être remise par un bailleur social.

- terrain multi usages :

Les travaux se poursuivent... une inauguration sera organisée dans les semaines qui viennent.

- poste d'aide pour l'enseignant de Triors ayant la charge des plus jeunes :

Le contrat aidé de type CAE (Contrat d'Accompagnement à l'Emploi) dont relève un employé communal arrive à son terme fin août 2009, et ne peut être renouvelé sous la même forme. D'autres formules sont à l'étude par la commission école pour assurer le maintien de cet emploi tant qu'il sera nécessaire pour le bon fonctionnement de l'école.

- Activité Anim 2 prox :

Une visite des anciens locaux du CAT a été effectuée avec les responsables de l'IME (Institut Médicalx Educatifs), des élus de la commune, des salariés et élus de la CCPR. Ces locaux sont inoccupés depuis le départ du CAT en zone industrielle de Romans. Il s'agit de définir dans quelle mesure une partie de ceux-ci pourrait servir à l'activité *Anim 2 prox*, et aux autres activités de la communes, la salle des associations étant déjà très utilisée. Ce projet est à l'étude.

3 - Questions diverses :

A été formulé par des parents une demande de dérogation scolaire visant à faire intégrer à leur enfant le niveau grande section de l'école de Châtillon-Saint-Jean en lieu et place de celui de Triors.

Le problème (évoqué) de transport n'a pas été jugé comme étant un motif suffisant, au regard de l'impératif de ne pas fragiliser l'école de Triors. La demande de dérogation est donc refusée (par 8 voix contre 3).

Le coin des associations

INFOS ACCA de TRIORS

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE

le samedi midi **30 mai**
repas Chevreuil

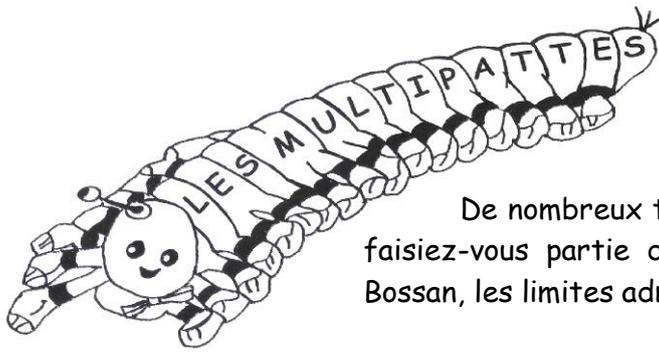


Repas camarguais

Fête du 13 juillet,
à partir de la fin de matinée

Pour la 3ème année, le **Comité des fêtes**
organise un repas camarguais

Les billets sont en vente auprès des membres
du Comité des Fêtes.



Souvenez-vous **1989**, c'était hier...

De nombreux triorais participent à une 1ère marche organisée. Peut-être faisiez-vous partie de ces joyeux randonneurs qui découvraient, avec Janot Bossan, les limites administratives de notre village.

Ainsi naquit, à Triors, « **Les Multipattes** » sous l'impulsion d'André Lambert et d'une bande de copains. Cette association, sous la présidence de Jacqueline Chevalier, compte actuellement environ **120** adhérents et organise des sorties tous les dimanches.

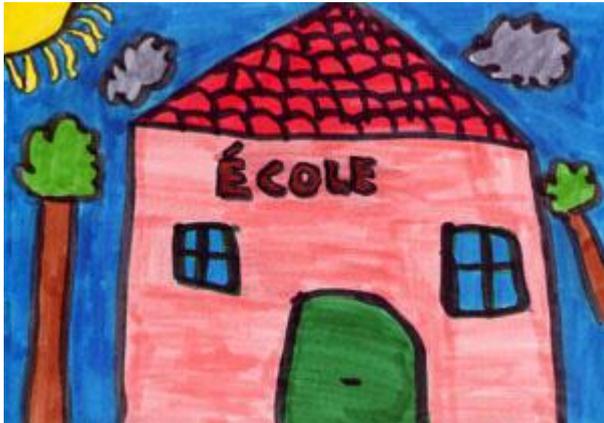
2009, déjà 20 ans !

"Les Multipattes" ont donc décidé d'organiser des festivités à la salle des fêtes de Triors les **13 et 14 Juin 2009**, et notre commune s'y associe.

Le Samedi 13 juin, le club réalise une exposition de photos retraçant les bons moments de ces 2 décennies au milieu de splendides paysages.

Ainsi, vous êtes cordialement invités à venir la découvrir à la salle des fêtes à partir de 18 h .

Le dimanche 14 juin, à 10 h, les marcheurs reprendront ce premier circuit de 1989 pour lequel vous êtes les bienvenus, avec baskets et pique-nique.



Fête des écoles

Le Sou des écoles organisera, comme chaque année, la fête des écoles un vendredi du mois de juin, en soirée. L'association ne tardera pas à fixer une date. Renseignements à la sortie de l'école.

Pêle-mêle

9^{ème} édition de

la Fête des voisins

le 26 mai

Fort du succès de la dernière fête des voisins à Triors (souvenez vous, nous sommes passés entre les gouttes), nouvelle rencontre des triorais sur la place du village. La même recette : du sucré, du salé, ou de la boisson.

